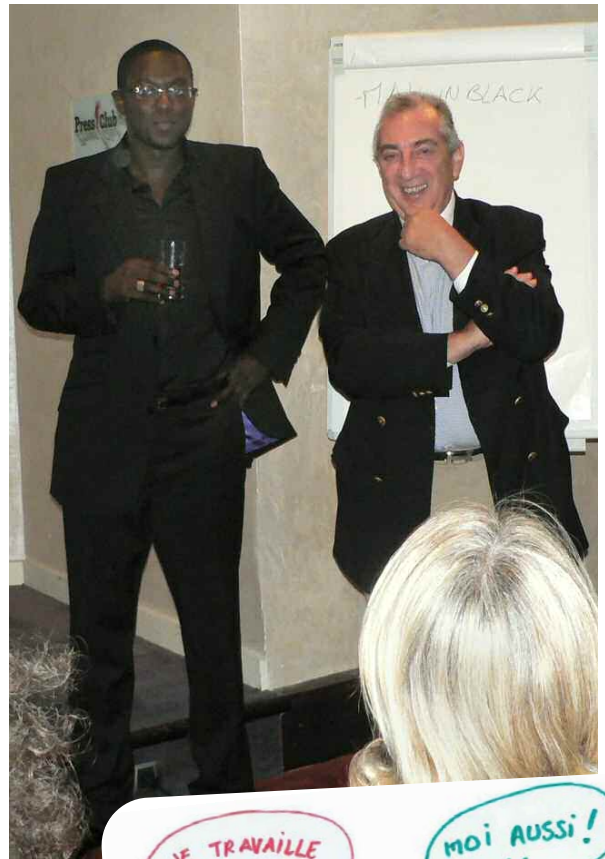


Ne soyez plus esclave de vos outils de communication !

Un parcours initiatique ou Moustapha Seck nous entraîne avec fougue pour ce petit déjeuner de rentrée d'Experts Connexion

Un rappel des règles de droit :

Nous sommes tous des « communicants » et, à ce titre, devons nous référer à quelques règles essentielles qui souvent nous échappent ! Moustapha nous les rappelle : la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) est une autorité administrative indépendante française chargée de veiller à la protection des données à caractère personnel et de la vie privée.



Rappelons ses « interdictions » : l'envoi de SPAM ou Pourriel, la collecte d'information et la constitution de fichiers privés. N'oubliez pas de prévoir des clauses de « désinscriptions » sur vos envois en nombre. Experts Connexion, bon élève, le fait...

Lisez les contrats d'acceptation des logiciels que vous « chargez » au moins une fois avant de les intégrer !

Le CLUF (Contrat de Licence Utilisateur Final) pour les logiciels et Les (CGU) Conditions Générales d'Utilisations pour les sites. Pour avoir le droit d'utiliser un logiciel ou un site, il faut que le titulaire des droits l'autorise. La licence est le document dans lequel il énumère les droits qu'il

accorde au licencié : installer le logiciel, l'utiliser; faire une copie de sauvegarde. Utiliser sans licence un logiciel dont on n'est pas l'auteur revient à violer le droit d'auteur.

Alors : Ne signez pas sans comprendre !

Les clauses des contrats sont parfois abusives. Lisez-les avant de les signer, elles renferment des perles. Par exemple dans celle de Facebook, il est précisé que « tous les détails inscrits dans les profils seront utilisés à des fins publicitaires ». Ou encore, que Facebook enregistre des informations provenant d'autres sources, comme les journaux, les blogs et les services de messageries instantanées pour, dixit les conditions



générales d'utilisation, « être en mesure de proposer des informations utiles et un service personnalisé »...

Et nos « réseaux sociaux » ? Peut-t-on tout dire ?

La « Facebook Attitude » et les différents réseaux sociaux : Attention aux mélanges des genres. Moustapha nous



rappelle les principaux réseaux actuels :

- LinkedIn
- Viadeo réseau social professionnel
- Xing
- Copains d'avant (généraliste)
- Trombi.com (Classmates), etc...
- Badoo
- Betobe
- Facebook
- 6NERGIE

Comme on le sait, tout ce qui est inscrit, le reste. Parfois à vie. Et même après que l'on ait souhaité « gommer » des informations, avec un peu d'astuce, un informaticien « lambda » peut les retrouver... Alors : prudence.

Éviter les parasites !

Quelques pistes : l'antispam, le filtre à courrier indésirable et les solutions en ligne. N'hésitons pas à nous former sur notre outil informatique sans pour autant chercher à devenir des experts. Respectons les règles de bonne conduite de la communication électronique : Le web est lieu de communication publique et persistant, faisons donc attention à ce que l'on y dit.

Et notre espace privé dans tout ça ?

Comment au mieux adapter nos outils informatiques à nos besoins pour mieux séparer notre "sphère privée" et "espace travail", c'est simple : savoir éteindre son téléphone et/ ou ne pas répondre ! Nos portables sont fournis avec des messageries, des répondeurs et des vibreurs nous permettant de nous en affranchir...

Bon sens, vous avez dit « Bon sens » ?

Ce sera notre conclusion. Sous la houlette de Moustapha Seck, remettons à plat nos « outils » et « usages » informatiques et de communication, et, comme nous le faisons naguère, ré-

ouvrons nos nouveaux « cahier de rentrée » avec courage et bonnes résolutions. Notre année prochaine en dépend déjà ! Merci encore à Lyse pour la réalisation de nos newsletters et à Philippe Fourcade pour l'humour et la pertinence de ses illustrations « in live » !



A bientôt et bonnes affaires !

Hervé Lassalas, Président

➤ Notre partenaire fondateur LINKS Conseil nous a présenté en « avant première » ses nouvelles prestations destinées à accroître nos activités, nous reviendrons sur ces solutions dans nos prochains petits déjeuners conférences.

Retenez déjà nos prochaines dates de réunion

Le lundi 12 octobre : Bruno Anger et Marie-Yvonne Benjamin sur un sujet passionnant : « Initiation au « green business » et décryptage du Grenelle de l'environnement : conséquences sur l'organisation des entreprises et sur les stratégies des consultants »

Le 16 novembre : Table ronde exceptionnelle sur la « prospective du Conseil » avec de nombreux intervenants et partenaires et la participation exceptionnelle de Jacques Attali.

Et le 14 décembre : « Réussir le défi du changement en 7 étapes » avec Brigitte Wamez et James Dillon.

Experts Connexion évolue : De nouvelles conditions d'adhésion et de nouvelles offres vous seront prochainement confirmées, merci d'avance de vos adhésions ou renouvellement de participations.

